

La Gazette

LE JOURNAL D'INFORMATION DE VOTRE COMMUNE

Zuydcootoise



Toute l'équipe municipale vous souhaite
une très bonne année 2022 !



JAN
2022

Samedi 8 et dimanche 9 janvier
Salle des sports/Espace Robert Merle
Tournoi de fléchettes
La Flèche Zuydcootoise

Samedi 22 janvier de 9h à 12h
Espace Robert Merle
Assemblée générale
Le Courtil des Simples

Dimanche 23 janvier
de 11h à 12h
Mairie
Assemblée générale
UNC-AFN

Dimanche 20 février de 8h à 13h
Mairie
Assemblée générale
La bourriche Zuydcootoise

Dimanche 20 février de 14h à 20h
Espace Robert Merle
Loto
Club Toujours Jeunes

COLLECTE DES SAPINS

Une collecte des sapins se déroulera le mardi 11 janvier.

Les sapins doivent être sortis et dépouillés de l'ensemble des décorations au plus-tard à 10h, le jour de la collecte.



Point lecture de Zuydcoote

114 rue du Général de Gaulle
(à côté de la Mairie)

Ouvert en drive les mardis 11 et 25 janvier
de 16h à 18h

Pour les abonnés, veuillez penser
à régler la cotisation annuelle.

Décès de M. Christian Larangé

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès de Christian LARANGE le 19 décembre dernier.

Christian a contribué, durant une dizaine d'années, au bon fonctionnement du point lecture en tant que bénévole. Il était apprécié de tous. Son sourire nous manquera. Nous le remercions vivement pour sa disponibilité et son dévouement pour la commune. Toute la municipalité présente ses très sincères condoléances à la famille.



A compter du 3 janvier, la mairie sera fermée le samedi matin.
Horaires d'ouverture de la Mairie
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

TRAVAUX PRÉVUS SUR LA COMMUNE

Consulter les arrêtés sur le site de ZUYDCOOTE : www.zuydcoote.fr

M 111/2021 : Arrêté permanent restriction de circulation SUEZ VISIO NORD du 1^{er} janvier au 31 décembre.

M 113/2021 : Découverte de chambre pour ORANGE au 2 rue de la Résistance à compter du 3 janvier pendant 30 jours calendaires.

M 114/2021 : Création de « cédez le passage » sur la voie verte de la véloroute.

M 115/2021 : Travaux de télécommunications rue de Roubaix à compter du 6 janvier pendant 20 jours calendaires.

Permanences

Permanence des Conciliateurs de Justice

Lundi 3 janvier en mairie
sur rendez-vous au 03 28 29 90 00
Si besoin contactez le 03 28 61 52 44

Permanence de l'Assistante Sociale

Mme DENYS et Mme VANDERHAEGHE, assistantes sociales assurent le secteur de Zuydcoote aux lieux de permanences ci-dessous :

- à la mairie de Ghyvelde, 154 bis rue Nationale, le mardi
- au CCAS de Bray-Dunes, 341 av du Gl de Gaulle, le jeudi.

En raison du Covid-19, les permanences se font sur rendez-vous au 03 59 73 47 20. Le port du masque est obligatoire.

Permanence du CCAS

Mme LEMPEREUR, adjointe déléguée aux affaires sociales et au logement assure une permanence chaque mardi, à compter du 18 janvier 2022, de 9h à 11h sur rendez-vous au 03 28 29 90 00

Permanence Entreprendre Ensemble

M. Laurent VILCOT
Chaque 1^{er} mardi du mois de 13h30 à 17h
Sur rendez-vous au 03 28 29 86 86

Permanence de M. Paul CHRISTOPHE Député de la circonscription

Contactez le bureau à Bourbourg
11, rue du Marché aux fruits au 06 62 64 50 59
pour prendre rendez-vous

Permanence de la Mutuelle Just'

Vendredi 21 janvier en mairie
sur rendez-vous au 03 28 29 90 00
Si besoin contactez le 03 74 02 00 85

Permanence de la Maison de l'emploi pour les + de 25 ans

341, rue du Général de Gaulle à Bray-Dunes
Tél. 03 28 29 96 20
Lundi : 13 h à 17 h 30 - Mardi : 13 h à 16 h 30
Mercredi : Fermeture
Jeudi : 13 h à 17 h 30 - Vendredi : 13 h à 16 h 30

Permanence de la Mission locale pour les - de 25 ans

341, rue du Général de Gaulle à Bray-Dunes
Tél. 03 28 29 96 20
Sur rendez-vous : lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h

Permanence d'Habitat du Nord

Chaque jeudi de 14 h à 17 h
Permanence à Saint-Pol-sur-Mer
Rue de la République,
Résidence Jean Bart, entrée S, appt 1
Tél. 08 11 71 59 59



Zuydcootoises, Zuydcootois,

Cette année 2022 débute encore avec la COVID et son cortège de prudence et de restrictions. Aussi, c'est avec peine mais avec raison que l'équipe municipale a décidé, à nouveau, de ne pas faire de cérémonie de vœux. Vous le savez également, cette situation a amené les maires de la CUD à annuler le carnaval 2022 assurément jusqu'au 15 février. Celui de Zuydcoote est donc supprimé.

Malgré cette situation, à Zuydcoote nous pouvons nous satisfaire de ne pas avoir eu de classes fermées avant les vacances et le spectacle de Noël des enfants a pu être transformé en petit spectacle de magie dispensé dans chaque classe. Nous avons également maintenu le village de Noël où vous êtes venus nombreux.

C'est pour moi l'occasion de remercier l'ensemble des bénévoles de Zuydcoote Animations pour leur engagement toute l'année. Je remercie également les associations qui, dans des conditions difficiles, ont réussi à nous maintenir durant l'année 2021, des festivités sportives ou ludiques pour le plus grand plaisir de tous. Je profite également de remercier les membres du CCAS, très actifs auprès de tous les Zuydcootois.

Cette année 2021 s'est passée sous le signe du « Bien vivre ensemble ». Tout au long de l'année, nous avons travaillé au lien social dans notre village. Le projet de commerce multiservices sur la place s'est ouvert et je le constate, beaucoup me l'ont dit, pour le plus grand plaisir de tous. L'association Proxiservices s'est installée à Zuydcoote. Elle encadre nos enfants mais propose également de l'aide à la personne. Des jeunes d'Unis-Cité sont à la disposition de nos anciens pour les accompagner et rompre leur solitude difficile en cette période de pandémie.

2022 sera aussi une année pleine de projets. Nous verrons probablement l'arrivée d'un conseil municipal des jeunes. Nous continuerons à travailler sur la qualité de vie de notre village. Vous le savez grâce à l'enquête publique en cours, la procédure d'étude de la zone d'aménagement située derrière la mairie touche à sa fin. Nous pourrons donc concrètement travailler sur notre projet qui nous anime depuis tant d'années. Là encore, nous mettons l'accent sur le lien social puisque nous aurons dans un même lieu, certes de l'habitat, mais surtout un nouvel équipement communal avec une nouvelle école, un commerce et un bégainage. Nous aurons le plaisir de vous présenter ce projet, dès que la pandémie nous le permettra, au premier semestre 2022.

Tout cela, je ne le mène pas seule. L'ensemble des agents et de l'équipe municipale sont là, avec moi, pour travailler pour les Zuydcootois. En cette nouvelle année, je tiens à remercier Aurélie Thooris qui a œuvré pendant 10 ans près de nous mais aussi Vincent Ramet qui, en peu de temps, a su prendre pleinement les missions de gestion de la commune.

Les adjoints, les conseillers délégués et les conseillers ne comptent pas leur temps pour mener à bien nos projets. Vous les voyez régulièrement à l'école, surveiller des travaux, accompagner les anciens et dans bien d'autres missions. Nous sommes une belle équipe unie pour Zuydcoote, c'est cette force qui nous anime chaque jour et je les remercie chaleureusement pour leur implication et leur soutien de tous les instants.

C'est tout aussi unis, accompagnés des agents municipaux et des membres du CCAS que nous souhaitons très sincèrement une bonne année et une bonne santé à tous les Zuydcootois.

Prenez soin de vous et de vos proches, portez vous bien !

Florence VANHILLE
Maire de Zuydcoote
Vice-Présidente
en charge du Tourisme
à la Communauté Urbaine de Dunkerque

Compte-rendu du Conseil Municipal

14 décembre

FINANCES DÉCISION BUDGÉTAIRE MODIFICATIVE N°1

Le conseil municipal a accepté les ajustements de recettes suite à la perception de plusieurs subventions et les modifications des dépenses en fonctions des dépenses réellement réalisées. Le budget demeure équilibré.

FINANCES AUTORISATION DE DÉPENSES D'INVESTISSEMENT PRÉALABLEMENT AU VOTE DU BUDGET PRIMITIF

Afin de pouvoir faire face à une dépense d'investissement imprévue et urgente sur le premier trimestre 2022 avant le vote du budget primitif, les élus autorisent d'effectuer des dépenses d'investissement à hauteur de 3 182 € pour le chapitre 20, 95 519,66 € pour le chapitre 21 et 35 492,84 € pour le chapitre 23 (soit le ¼ des dépenses prévues sur ces lignes budgétaires en 2021).

FINANCES TARIFS 2022

Les tarifs du périscolaire sont augmentés de quelques centimes sans lien avec le changement de prestataire.

FISCALITÉ DOTATION DE SOLIDARITÉ COMMUNAUTAIRE ACCEPTATION D'UN NOUVEAU MÉCANISME DE PRÉLÈVEMENT DE LA FISCALITÉ

Un nouveau mécanisme de calcul de l'attribution de compensation a été créé par le conseil communautaire et approuvé par le conseil municipal.

RELATIONS INTERCOMMUNALES CONVENTION CADRE DE MISE À DISPOSITION DES SERVICES COMMUNAUTAIRES ET DE LA VILLE DE DUNKERQUE

La commune peut dorénavant recourir aux services de la communauté Urbaine de Dunkerque et de la ville de Dunkerque dans des domaines d'expertise dont elle pourrait être dépourvue.

RELATIONS INTERCOMMUNALES INTÉGRATION D'UN SERVICE COMMUN D'ÉCLAIRAGE PUBLIC

La commune intègre un service commun d'éclairage public piloté par la communauté d'agglomération afin de lui permettre de bénéficier d'une expertise poussée dans ce domaine.

RELATIONS INTERCOMMUNALES AVENANT AU CONTRAT ENFANCE JEUNESSE POUR PERMETTRE LE FINANCEMENT DES LITS DE L'HÔPITAL MARITIME PAR LA CAF

Le conseil municipal a approuvé un montage avec la Caf et la commune de Tétheghem permettant de poursuivre le financement de l'île aux câlins sans surcoût pour son budget.

PATRIMOINE COMMUNAL ACQUISITION D'UNE PARCELLE PROPRIÉTÉ DE VNF ACCORD DE PRINCIPE

Le conseil municipal a accepté le principe de se rendre acquéreur d'une parcelle propriété des voies navigables de France afin d'ensuite la revendre aux riverains intéressés.

PATRIMOINE COMMUNAL RÉGULARISATION DE LA LOCATION D'UN BÂTIMENT COMMUNAL AU PROFIT DE PROXISERVICES

Le conseil municipal a entériné la location d'un bâtiment à proxiservice afin de leur permettre d'exercer leur activité.

AFFAIRES SCOLAIRES VOYAGE SCOLAIRE 2022 PARTICIPATION FINANCIÈRE DE LA COMMUNE

Le conseil municipal a fixé la participation communale à 195 € par enfant pour le voyage scolaire 2022.

RESSOURCES HUMAINES REMBOURSEMENT DE L'ACQUISITION D'UN TÉLÉPHONE PROFESSIONNEL

Le conseil municipal a accepté le financement du téléphone professionnel du directeur général des services.

AFFAIRES GÉNÉRALES ELECTION D'UN ADJOINT AU MAIRE

Pour des raisons professionnelles, M. Jean Noël Vanvincq a présenté sa démission du poste d'adjoint aux finances à Mme le Maire. Il convenait de voter pour un nouvel adjoint. M. Bruno DIMPRE a été élu 5^{ème} adjoint au maire. M. Jean Noël Vanvincq devient conseiller délégué aux finances.

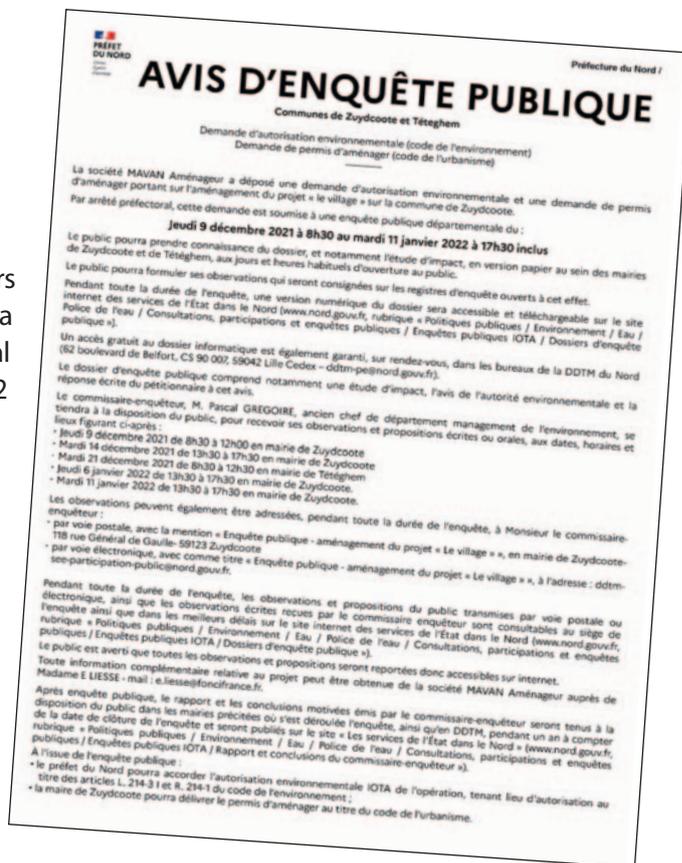
AFFAIRES GÉNÉRALES FIXATION DU MONTANT DES INDEMNITÉS DES ÉLUS

La réglementation oblige à resolliciter le conseil municipal sur les indemnités de fonction lorsqu'un adjoint est élu. Ces dernières ont été maintenues aux mêmes montants.

Enquête publique Projet d'aménagement

Depuis le 9 décembre 2021, une enquête publique est en cours concernant le projet de zone d'aménagement à l'Est de la Mairie. Le commissaire enquêteur, nommé par le tribunal administratif de Lille, a déjà procédé à 3 permanences et 2 autres sont à venir les 6 et 11 janvier 2022.

Nous vous invitons nombreux à exprimer votre avis qu'il soit favorable ou non au projet afin de permettre aux services de l'Etat de se prononcer en connaissance de l'avis du plus grand nombre.



Modification des fonctions au sein de l'équipe municipale



Au début du mois de décembre, Monsieur Jean-Noël VANVINCQ a présenté sa démission de son poste d'adjoint à Madame le Maire. Celle-ci, acceptée par le préfet le 13 décembre dernier, est liée à sa prise de responsabilités supplémentaires dans son entreprise. Ainsi, il ne pouvait plus allier son emploi du temps professionnel avec la nécessaire disponibilité attachée à ses missions d'adjoint au maire en charge des finances.

Madame le Maire et l'ensemble des élus du conseil municipal souhaitent le remercier pour son engagement et son travail au bénéfice de la commune et des administrés depuis tant d'années. Toutefois, il ne quitte pas pour autant la vie de la commune car Madame le Maire a souhaité le nommer conseiller municipal délégué ce qu'il a accepté, il pourra donc toujours faire profiter ses collègues de son expertise.

De ce fait, et afin de compléter la liste des adjoints au Maire, le conseil municipal a élu Monsieur Bruno DIMPRE (photo ci-dessus) 5^{ème} adjoint au maire à compter du 1^{er} janvier 2022. Bruno DIMPRE sera en charge des finances et accompagnera les élus dans la conception du projet de nouvel équipement communal. Félicitations à lui.

Projet de Flandres Opale Habitat 113, rue du Général de Gaulle



Vous avez été nombreux à constater les travaux en cours depuis la fin du mois de novembre au 113, rue du Général de Gaulle (face à la mairie).

La démolition du bâtiment vétuste et désaffecté implanté sur cette dernière a pour objectif de permettre au bailleur Flandres Opale Habitat de construire 5 logements avec garage.

Ces logements locatifs sociaux auront pour principal objectif de renforcer l'offre en logements sociaux de qualité sur la commune en les intégrant au mieux dans l'environnement immédiat par l'utilisation de matériaux de qualité.



JOURNÉE NATIONALE D'HOMMAGE
aux Morts pour la France de la guerre d'Algérie
et des combats du Maroc et de Tunisie

CÉRÉMONIE PATRIOTIQUE

Depuis 2003, le 5 décembre de chaque année honore les « morts pour la France » pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie.

Le 5 décembre 2002, un hommage national et solennel avait été rendu par le président de la République et le mémorial qui leur est dédié au Quai Branly à Paris, avait été inauguré.

Cette cérémonie est l'occasion de rendre hommage aux soldats et civils morts pour la France durant ces conflits, mais également aux rapatriés et anciens supplétifs.



DISTRIBUTION DES COLIS
AUX AÎNÉS



CONFÉRENCE ÉPAVES DU 25 NOVEMBRE 2021

La découverte de deux barges de la Tamise coulées durant l'Opération Dynamo à Dunkerque et l'histoire de John Atkins, disparu sur l'un de ces bateaux. John Atkins est considéré comme le plus jeune marin de la Navy qui a trouvé la mort lors de l'Opération Dynamo.



1000 JOURS AVANT LES J.O

M. Fabrice POCHOLLE, conseiller municipal de la Commune, ainsi que son fils, se sont présentés le samedi 30 octobre 2021 à l'Hôtel communautaire et ce, afin de représenter la Commune lors de la cérémonie des 1000 jours avant les Jeux Olympiques. Cet évènement avait pour objectif de marquer le début du calendrier avant les J.O dans lequel la Communauté Urbaine de Dunkerque et ses communes membres souhaitent s'inscrire pleinement.



MARCHÉ DE NOËL EN GOSPEL



INAUGURATION DU VILLAGE DE NOËL

Retour sur images



BOÎTE AUX LETTRES DU PÈRE NOËL

Nous avons reçu de jolis dessins de Ruben FROMONT, Tristan FERMYN-PICKAERT et de Maho HOLLEBEKE dans la boîte aux lettres du Père Noël.



SPECTACLE DE NOËL

Les enfants de l'école de Zuydcoote ont pu bénéficier d'un spectacle de magie pour chaque classe.



TOURNAGE WEO

Le tournage sur Zuydcoote de la chaîne Wéo pour l'émission "Merci pour l'accueil !" a eu lieu le 6 décembre 2021. Une émission de proximité qui fait le tour des villages des Hauts-de-France. Animée par Anouk Winberg.



OPEN VTT

L'Open VTT Dunes de Flandre comptant pour le Championnat d'Europe Beach Race 2021 était de passage à Zuydcoote le 12 décembre 2021.



MEDAILLES DU TRAVAIL

Lors de la cérémonie des Médailleurs du travail, le 29 novembre, la municipalité a remis 11 médailles honorant les différents parcours professionnels. Cette distinction, ayant vocation à récompenser l'ancienneté de service des salariés, est attribuée par arrêté préfectoral à la demande du salarié ou de l'employeur.



JOURNÉE JEUX DE SOCIÉTÉ ORGANISÉE PAR L'ASSOCIATION LES ZÉBRILLONS

Accueils de loisirs

du lundi 7 au vendredi 18 février 2022

Age : De 3 ans à 14 ans révolus (enfants nés de 2008 à 2019 inclus)

Lieu : Ecole maternelle pour les 3-6 ans (Centre maternel)

Espace « Robert Merle » pour les 6-13 ans (Centre primaire)

Horaires : de 9 h à 17 h 30 (accueil possible à partir de 8 h 30) avec une interruption de 12 h à 13 h 30 pour le repas qui peut être pris à la cantine.

Modalités d'inscription :

Les tarifs sont déterminés en fonction de 5 tranches de quotient familial. Cette décision a été prise sur demande de la Caisse d'Allocations Familiales de Dunkerque qui finance une partie des Accueils de Loisirs. L'inscription, à effectuer en Mairie, n'est possible que par semaine complète. Il en est de même si votre enfant mange à la cantine.

Des permanences pour les inscriptions sont organisées par Proxi Services salle Pierre Lamstaes, rue du Général de Gaulle.

- lundi 10 janvier de 16h30 à 18h et mercredi 12 janvier de 17h30 à 19h.

Devront être présentés :

- **L'attestation de quotient familial** (délivrée par la CAF ou imprimée via le site : www.caf.fr ou à défaut, l'avis d'imposition 2021 revenus 2020) et la notification de vos prestations familiales,
- **l'attestation de sécurité sociale ;**
- **le carnet de santé ;**
- **la carte d'identité de l'enfant.**

Attention : si l'enfant ne dispose pas, à ce jour, de la carte d'identité, prévoir de la faire établir dès à présent. Elle sera obligatoire pour toute éventuelle sortie à l'étranger.

Les inscriptions pourront être prises en compte dès que les dossiers administratifs et sanitaires seront complets et que le paiement sera effectué.



EMPLOIS D'ANIMATEUR, ANIMATRICE

Les candidatures pour les Accueils de Loisirs d'Hiver sont à adresser à l'association Proxi Services (128, rue du Général de Gaulle - 59123 Zuydcoote). Joindre : la copie du diplôme du BAFA, un rib, la copie du carnet de vaccinations et un extrait du casier judiciaire datant de moins de 3 mois.

La date limite est fixée au samedi 15 janvier, dernier délai.

	1 ENFANT	2 ENFANTS	3 ENFANTS	4 ENFANTS	4 ENFANTS
Quotient-Familial	Semaine 5 jours				
< 300	8.05 €	15.40 €	22.05 €	28.40 €	324.00 €
301 à 500	11.00 €	21.20 €	30.30 €	40.00 €	51.00 €
501 à 700	15.00 €	29.00 €	42.45 €	56.00 €	69.50 €
701 à 1000	20.90 €	38.90 €	57.00 €	75.00 €	93.00 €
> 1000	24.90 €	45.30 €	65.10 €	85.20 €	105.00 €

Enfant extérieur à la commune : 8.00 € / jour - Cantine (Enfant extérieur) : 5.30 € / repas - Cantine (Enfant Zuydcootois)
 1 enfant : 3.70 € par repas – 2 enfants : 3.10 € par repas par enfant – 3 enfants : 2.45 € par repas par enfant
 Forfait journée exceptionnelle : 13.00 € / jour par enfant
 Forfait sortie bus : 5.00 € / jour par enfant

Boîtes solidaires

En collaboration avec La Croix Rouge Française et à l'approche des fêtes de Noël, M. Besson (CE2/CM1) a proposé à l'équipe enseignante de l'école de Zuydcoote, de créer des boîtes solidaires de Noël à destination des enfants. L'objectif était double : offrir un peu de douceur et de chaleur à des enfants qui vivent des situations difficiles et inculquer les notions de solidarité et de partage aux élèves. Quatre-vingt-cinq boîtes ont ainsi été fabriquées et décorées par les enfants de la toute petite section au CM2, remplies de toutes sortes de confiseries, jouets, livres, et de petits mots doux. Allan, un membre de La Croix Rouge, est venu ce jeudi 16 décembre, remercier les élèves et chercher les boîtes qui seront remises la semaine de Noël à tous ces enfants qui attendent le Père Noël. Un grand merci à tous les enfants et à leur famille pour leur participation et leur générosité.

UNIS-CITE 



Le 9 septembre dernier, Mme Béatrice LEMPEREUR a signé, en tant que vice-présidente du CCAS, une convention avec Unis-Cité Hauts de France.

Unis-Cité a pour objet d'animer et de développer des programmes de service civique volontaire pour les jeunes en leur proposant de mener des projets de service à la collectivité.

S'agissant de Zuydcoote, il a été jugé pertinent d'engager une démarche tendant à lutter contre l'isolement des personnes âgées et la fracture numérique des séniors. Celle-ci a débuté le 10 novembre et se terminera le 9 juin prochain. Concrètement, il s'agit pour des volontaires d'intervenir, dans la journée du mercredi et le jeudi après-midi, auprès des personnes âgées par le biais de visites au domicile des séniors, par l'organisation de sorties et d'animations mais également d'ateliers collectifs ou de rendez-vous individuels.

Pour toute demande de renseignements ou si vous souhaitez adhérer au programme, contactez la mairie par téléphone au 03 28 29 90 00 ou par mail ccas@villedezuydcoote.fr.

Nous vous présentons l'équipe des Volontaires chez Unis-Cité pour la mission Solidarité Séniors qui vous propose de venir vous rendre visite le mercredi et le jeudi après-midi. De gauche à droite : Victoria (20 ans), Georgia (19 ans), Matthieu (18 ans) et Lucas (17 ans).

SAINT NICOLAS



St Nicolas est passé dire bonjour aux enfants de l'école de Zuydcoote et donner des friandises aux enfants sages ! Merci aux Judcoot'Lussen pour cette intervention.

PLANTATIONS D'ARBRES



Le 16 décembre 2021, les enfants des classes de CE2, CM1 et CM2 ont eu l'opportunité de planter des arbres et arbustes sur plusieurs terrains communaux. Il s'agit d'une formidable occasion pour eux de laisser une trace indélébile dans l'environnement de Zuydcoote.

Intégrée dans le cadre du programme scolaire des enseignants, cette initiative de la municipalité est également une opportunité pour les enfants d'expérimenter le travail en équipe au profit de la planète.

Il convient également de remercier le CPIE Flandres Maritime pour l'accompagnement, et notamment leur intervenant du jour M. Bart BOLLENGIER, mais aussi les agents techniques municipaux, rebaptisés pour l'occasion "Les héros de la nature" par les enfants.

Etat civil

Décès

2/12/2021	Eric MARECHAL	(59 ans)
5/12/2021	Sophie ROSSEEL épouse EMIG	(48 ans)
8/12/2021	Jacky ROBITAILLE	(64 ans)
19/12/2021	Christian LARANGE	(71 ans)
23/12/2021	Irène MARTEEL veuve HOORNAERT	(90 ans)

Horaires des marées - Dunkerque

Calculé par le SHOM (Service Hydrographique et Océanographique de la Marine)

Date	Plaines mers						Basses mers			
	Heure h mn	haut. m	Coef	Heure h mn	haut. m	Coef	Heure h mn	haut. m	Heure h mn	haut. m
1 S	11 09	5,80	81	23 42	5,80	86	05 47	1,10	18 16	0,80
2 D	----	----	----	12 03	6,00	91	06 42	0,85	19 10	0,70
3 L	00 33	5,95	94	12 55	6,15	97	07 34	0,70	20 00	0,65
4 M	01 23	6,00	99	13 47	6,20	99	08 24	0,55	20 49	0,65
5 M	02 12	6,00	99	14 38	6,15	97	09 13	0,50	21 36	0,75
6 J	02 59	5,90	95	15 28	6,00	91	10 01	0,55	22 23	0,90
7 V	03 46	5,75	87	16 16	5,80	81	10 48	0,65	23 08	1,10
8 S	04 30	5,60	76	17 05	5,55	70	11 35	0,85	23 54	1,30
9 D	05 18	5,40	64	17 58	5,25	58	----	----	12 24	1,05
10 L	06 11	5,15	53	19 00	5,05	48	00 43	1,50	13 17	1,25
11 M	07 16	4,95	44	20 07	4,90	42	01 40	1,65	14 16	1,45
12 M	08 27	4,85	41	21 10	4,85	41	02 42	1,75	15 19	1,55
13 J	09 31	4,90	42	22 08	4,95	45	03 47	1,75	16 25	1,55
14 V	10 28	5,05	48	23 02	5,10	52	04 53	1,60	17 27	1,45
15 S	11 20	5,20	55	23 48	5,25	59	05 51	1,45	18 16	1,35
16 D	----	----	----	12 05	5,40	62	06 36	1,25	18 55	1,25
17 L	00 27	5,40	66	12 42	5,55	69	07 13	1,10	19 30	1,15
18 M	01 01	5,55	72	13 16	5,65	74	07 49	0,95	20 05	1,05
19 M	01 32	5,65	76	13 48	5,75	78	08 25	0,85	20 41	1,00
20 J	02 05	5,75	79	14 23	5,80	80	09 01	0,75	21 17	1,00
21 V	02 40	5,75	80	14 59	5,75	79	09 37	0,75	21 52	1,00
22 S	03 14	5,65	78	15 35	5,70	77	10 13	0,75	22 27	1,05
23 D	03 47	5,60	75	16 11	5,60	72	10 50	0,80	23 04	1,15
24 L	04 24	5,50	69	16 53	5,45	66	11 29	0,90	23 45	1,25
25 M	05 10	5,40	62	17 48	5,35	59	----	----	12 14	1,00
26 M	06 10	5,30	55	18 52	5,20	52	00 34	1,40	13 11	1,15
27 J	07 19	5,15	50	20 03	5,10	50	01 39	1,55	14 25	1,30
28 V	08 35	5,15	51	21 25	5,10	54	03 01	1,60	15 44	1,30
29 S	09 58	5,30	59	22 41	5,30	65	04 20	1,45	17 00	1,15
30 D	11 08	5,60	71	23 42	5,55	77	05 34	1,20	18 08	0,95
31 L	----	----	----	12 05	5,85	84	06 37	0,85	19 05	0,75

DÉCHETTERIES COMMUNAUTAIRES

Dépôts acceptés dans les déchetteries de la CUD : cartouches d'encre, pots de peinture, radios, piles et batteries, ampoules et néons, huiles usagées, papiers et cartons, bois, textiles, ferrailles, tontes et branchages, encombrants, gravats, déchets d'équipements électriques et électroniques. Les 4 déchetteries sont ouvertes au public du lundi au samedi : 8h30 à 12h15 et 13h45 à 17h30. Les dimanches et jours fériés : 8h30 à 12h15. Respectez les gestes barrières et le port du masque.

Pour toute information : www.communaute-urbaine-dunkerque.fr N° Vert 0 800 22 45 57 (appel gratuit depuis un poste fixe)

RAMASSAGE DES POUBELLES

Lundi : marron Vendredi : bleu

DECHETS VERTS

Rappel des solutions possibles pour traiter les déchets verts

- L'apport volontaire des gros volumes de déchets verts dans l'une des 4 déchetteries communautaires (gratuit pour les véhicules < à 1.90 m non logués).
- Le compostage domestique (possibilité d'obtenir un composteur par la Communauté Urbaine)
- Le service de ramassage des encombrants sur rendez-vous (voir ci-dessous).

Si vous souhaitez davantage d'information, vous pouvez contacter le 0800 22 45 57 (appel gratuit) ou sur www.dunkerque-grandlittoral.org

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Sur rendez-vous et moyennant une contribution de 12 € ttc par enlèvement vous pourrez faire évacuer vos déchets.

Vous aurez à préciser la nature des matériaux à retirer et prévoir 8 à 15 jours de délai pour le retrait qui se fera en votre présence.

Tél : 03 28 24 45 41 - Plateforme collecte des déchets.

En cette période de COVID-19, la Communauté Urbaine mandate « Trisélec » pour intervenir chez les administrés qui en font la demande.

DERATISATION

En cas de problème d'assainissement ou de rats, la Communauté Urbaine de Dunkerque a mis en place un numéro gratuit : 08 00 543 754. Elle traite les demandes au cas par cas et intervient directement sur votre secteur.

Libre Expression

L'enquête publique concernant le projet d'aménagement porté par le promoteur immobilier Mavan et la municipalité est en cours **jusqu'au 11 janvier inclus**. Il s'agit d'artificialiser plus de 13 hectares de terres agricoles, dont plus de la moitié sont en zone humide, en construisant 150 logements, un commerce de grande distribution et un équipement communal (école et mairie). Si le projet passe, nul doute que les résidences et le supermarché verront le jour assez vite, l'entrepreneur y veillera, son objectif étant financier. Pour ce qui est de l'école, rien de concret n'est avancé à ce jour par la mairie. Par contre, un surplus de trafic de 1000 voitures par jour est par exemple bien annoncé dans l'étude d'impact, engendrant une augmentation de 28% des émissions de CO2. L'étude environnementale a été retoquée plusieurs fois par les services de l'État, les données fournies n'étant pas assez claires ou suffisantes.

Nous déplorons une nouvelle fois le défaut d'information et de concertation avec les habitants, n'ayant pas permis de débat ou de réponses aux nombreuses questions qu'un tel projet suscite.

Nous nous positionnons contre ce projet d'un âge révolu, nous en avons déjà exposé les raisons.

Un autre aménagement est possible, en phase avec les problématiques de société actuelle.

Contact : BoucheryFerynFinance@gmail.com



Jean Delvallez



Une rue de Zuydcoote, celle qui mène à la Dune au Lierre, se nomme rue Jean Delvallez.

Jean Delvallez est né le 1^{er} juin 1906 à Harnes (Pas-de-Calais), fils d'un mineur et d'une ménagère. Orphelin de père par la guerre de 14-18, il entre en janvier 1924 à la Compagnie des chemins de fer du Nord comme élève « homme d'équipe » au service de l'exploitation et gravit les échelons tout en militant à la CFTC.

Quand éclate la Seconde Guerre Mondiale, il est mobilisé à son poste de contrôleur d'exploitation de la SNCF à Tourcoing. Dès les premiers jours de l'Occupation, il n'admet pas la défaite et entreprend une lutte qu'il poursuivra durant quatre années. Il organise l'évasion de son frère prisonnier de guerre au camp de Douillon (Meuse) en utilisant de faux cachets.

Il constitue un premier groupe de résistants cheminots puis entre en contact avec le mouvement « Voix du Nord » dont il diffusera le journal éponyme

clandestin et deviendra rapidement un des meilleurs propagandistes du journal.

Il travaille avec Paul Lisfranc, le premier chef départemental de l'O.C.M., (Organisation Civile et Militaire) à la constitution de groupes de combat à travers la région.

Nommé sous-inspecteur divisionnaire à Dunkerque, le 1^{er} mars 1942, il intensifie son travail de prospection et de recrutement de résistants, pour le compte de l'OCM et, avec l'aide d'un lieutenant canadien, parachuté d'Angleterre, il organise, à Cassel, des cours d'instruction militaire à l'intention de certains agents de la SNCF.

La facilité qu'il aura de se déplacer dans la zone interdite et de surveiller les efforts de l'ennemi, l'engageront à redoubler d'activité. Nuit et jour, avec son secrétaire Aimé Fournier il sera sur la brèche pour organiser dans la région dunkerquoise, ce qu'il avait réalisé à Tourcoing et à Lille. La qualité des renseignements qu'il transmet est remarquée à Londres et le service interallié « Zéro-France » va solliciter son concours. Au mépris de tout danger il surveille le port et photographie tous les ouvrages qui s'y construisent.

En septembre 1943, il échappe de justesse à une perquisition de la gestapo du quartier du boulevard Jean-Jaurès à Coudekerque-Branche où il louait une chambre. Cet événement ne l'intimide pas, il refuse de quitter la France et entend consacrer tout son temps à la lutte clandestine.

1944

Il tient à placer des éléments acquis à la résistance dans toutes les organisations de Vichy et c'est sur son ordre que M. Paul Verley accepte la fonction de maire de Dunkerque et la vice-présidence du conseil départemental.

Mais l'étau se resserre autour de lui. La chance qui le servait jusqu'alors et à laquelle il aimait faire allusion, l'abandonne et il est arrêté à Paris, le 9 avril 1944, à la sortie de l'église Notre-Dames-Champs. Conduit à la prison de Fresnes, il est ensuite interné et torturé à Compiègne, puis transféré à la prison Saint-Gilles de Bruxelles où il est condamné à mort pour espionnage en août 1944 et embarqué pour l'Allemagne.

Il ne reverra pas la France pour laquelle il a tant combattu. Il est transporté à Berlin puis à la prison de Brandenburg-Görden où il est décapité le 23 novembre 1944, face à la mort, il criera une dernière fois son amour pour la Patrie. Ainsi vécut, combattit et mourut Jean Delvallez à l'âge de 38 ans.

Médaillé de la Résistance, de la Croix de guerre avec palme et de l'Ordre de la Couronne belge, la Croix de Chevalier de la Légion d'Honneur lui fut attribuée à titre posthume et remise à son fils Jean-Claude, le 14 juillet 1946 à Lille.

Patrick Oddone
Le Dictionnaire Bibliographique Dunkerquois
Cheminot de France, n° 343 d'octobre 1946
sciences, des lettres et des arts 1861-1862